

Le masculin, le féminin

Il y a deux forces dans l'être humain. Une force qu'on peut caractériser par une flèche ; quelque chose qui nous pousse à progresser, changer les choses, accomplir, conquérir, lancer une dynamique avec un regard sur le futur. D'où il peut résulter un conflit entre le désir et l'impossibilité d'avoir tout ce qu'on veut. Autre force : celle de vivre dans le présent, de désirer ne rien désirer, comme un cercle, en orient, démarche statique, renoncement aux attachements.

On pourrait dire que la première force est caractéristique de l'occident ; le deuxième de l'orient comme le masculin et le féminin ...

En fait, beaucoup de femmes sont en démarche dynamique et des hommes sont plutôt statiques ; il n'y a pas de modèle univoque.

Le terme de *qabalah* exprime une capacité à recevoir la sagesse d'En-Haut et dans *maqbil*, il y a une notion de parallèle : les mondes physiques et spirituels sont deux mondes parallèles. Le Zohar va loin dans ces correspondances. L'idéal juif c'est d'avoir les deux. Si on considère que le premier point est une flèche et le deuxième un cercle, on recherchera donc quelque chose qui soit comme une spirale.

Les cycles annuels passent par les mêmes étapes, sauf qu'on espère être à des niveaux différents. Pour avancer, il faut travailler avec en même temps un « éternel retour » et passer plus haut à la verticale de ces étapes.

Tout le monde a en soi du masculin et du féminin. Il s'agit de réaliser en soi un équilibre. HQBH voulait que les choses soient à chaque fois comme si elles étaient toutes nouvelles : '*hayom*'. C'est cela la véritable dynamique où il faut trouver l'équilibre.

La prière est un mode plutôt féminin. Le jour commence par le temps de la prière avant que l'on ne commence son activité.

La prière, c'est la Shemoneh 'Esreh, la 'Amidah. Le Shema' n'est pas une prière, c'est une proclamation, une annonce à soi-même.

La 'Amidah apparaît comme une liste de 18-19 bénédictions. La première brakhah se termine par 'Magen Avraham'. C'est une brakhah complète. On y juxtapose tout une liste d'autres bénédictions qui se terminent par 'baroukh'. Toutes les brakhoth profitent de tous le premier 'baroukh'. Chacune est un sujet pour soi et elles ont en commun d'être rattachées à la première. On cherche à être en relation avec H''.

Le texte de chaque brakhah de la prière est à l'impératif. Je me tiens devant H'' et je parle à l'impératif car c'est H'' qui nous a ordonné de prier. Une partie vient de la responsabilité que nous avons d'un monde qu'H'' a créé imparfait. Il a créé des êtres qui doivent réparer les imperfections qu'H'' a mises dans la création du monde car Il veut que nous soyons associés à la création du monde. Le monde a été créé par H'' et un petit peu par nous.

Mais comme nous sommes incapables de faire ce que H'' nous demande, nous nous tournons vers Lui pour faire ce que nous ne pouvons pas faire.

Comment fait-on pour être en relation avec H'' / Qu'est ce qui nous empêche d'être en relation avec Lui ?

Rav Wolbe dit que quand on s'installe dans la prière, dans la 'amidah, on dérive très vite sur la liste de ce qu'il y a à faire ... cela déconcentre ... il faudrait s'arrêter et se demander ce qui, en moi, ne veut pas prier. Il y a ainsi dans la prière la reconnaissance de notre dépendance, de notre incapacité à garder le contrôle des choses. Il faut cesser l'attitude masculine d'activité trop projective ; essayer d'être des êtres humains au lieu d'être des agents humains. Ce qui m'empêche de prier, c'est moi ! Moi qui ne veux pas reconnaître cette dépendance et cette incapacité de contrôle : c'est cela qu'il faut arriver à apaiser pour pouvoir prier.

Tehilim dit : *Essa 'eynai el heharim me ayin yavo 'ezri*, l'aide me viendra de ce que j'aurai fait de moi un néant par rapport à H'''. Avraham avinou, Moshé R' répondent à H'' *Hinéni*, je suis là ; totalement disponible, sans aucune restriction dans mon état ; je suis prêt à faire tout ce que Tu veux que je fasse. Pour cela il faut se faire néant ; faire le vide en soi pour être capable de recevoir H''.

La prière a lieu à tous les moments de l'action : le matin ; au milieu de l'action à Min'hah et après l'action à 'Arvit.

L'autre élément qui nous sort de l'action et nous oblige à entrer dans le monde des relations, c'est le Shabbat. Parler avec les autres, c'est fondamental.

Entre Adam et 'Havah, il y a une absence de parole : il ne lui a pas parlé ; il a parlé d'elle. Quand elle va parler, c'est avec le serpent. Qain et Hevel ne parlent pas non plus ... C'est une situation tragique, sans parole, et si on ne se parle pas, on n'existe pas les uns avec les autres.

Quand un garçon arrive à 13 ans devient bar mitsvah. Avant qu'il ne devienne bar mitsvah, il était un qatan, un mineur. Il y a deux étapes : mineur puis majeur. C'est différent pour la fille : une fille devient bath mitsvah à 12 ans. Avant, elle était mineure, qetanah, et entre 12 ans et 12ans et demi, elle est *na'arah*, et ensuite elle est majeure, *bogereth* : il y a trois étapes avec une étape intermédiaire qui dure 6 mois où la fille a un statut à part.

Un père ne peut obliger son fils à se marier avec quelqu'un. Un père peut marier sa fille quand elle est qetanah et aussi quand elle est na'arah, cet état particulier entre 12 ans et 12 ans et demi. Le père perd une partie de son pouvoir sur la fille ; il va être obligé de partager le pouvoir. Le mariage se faisait en deux temps Qidoushin (ou Eroussin) : un homme donne à une femme quelque chose qui a la valeur d'une prouta. C'est un geste d'acquisition, sauf qu'ils ne vivent pas encore ensemble. On ouvre un laps de temps pendant lequel ils vont se développer, d'une durée d'un an. A l'étape suivante, le mari fait entrer la femme dans sa maison où ils vivent ensemble : ce sont les Nissouin.

Aujourd'hui on fait tout ensemble. Le mari donnera la bague en dehors de la 'houpah, ensuite il fait entrer la Kala dans sa maison, sous la 'houpah.

Il y a aussi dans le statut de la femme une différence concernant les Nedarim. Quand le père a autorité sur sa fille, et qu'il apprend qu'elle a fait un neder, il peut l'annuler immédiatement. Si le Neder est dans la période na'arah, et que l'on est entre *Qidouchin et Nissouim*, le père et le mari s'associent pour annuler le neder, le vœu, le jour où ils l'entendent.

Structurellement, le mariage avec ses trois époques, a la même structure que le statut de la femme. Dans la Torah, le mot na'aara est écrit sans H final. Le na'ar ne correspond pas à un moment précis : Yossef, Yts'haq, Eli'ezer ou Ishma'ël sont appelés na'ar.

Dans cette période-là, une jeune fille na'arah peut recevoir des Qidouchin mais ne vit pas avec son mari ; elle est *na'arah meorassah* ; elle a accepté les Qidoushin. S'il y a un adultère à ce moment-là, c'est plus grave que celui qui aurait lieu quand elle est majeure et vit avec son mari. Si le rapport avec

l'amant précède celui avec le mari c'est plus grave que l'inverse. L'adultère en question, profane la maison paternelle de cette jeune femme. Cela détruit le couple qui existe juridiquement et pas encore concrètement.

Au sujet du témoignage ...

La Torah dit que pour que l'on puisse juger quelqu'un, il faut deux témoins. Par ailleurs, on ne croit pas quelqu'un qui vient dire du mal de lui-même. Les témoins sont des hommes majeurs qui respectent la Torah. Le tribunal peut condamner à une peine seulement si les témoins ont dit « tu transgresses et tu mérites une peine de mort » - qu'on lui décrit - et qu'il répond « c'est pour cela que je le fais ». Si on ne l'a pas averti ou si entre le moment de l'avertissement et la 'averah, il s'est passé trop de temps, on ne peut plus le condamner.

Il est presque impossible de condamner quelqu'un.

Autre condition. On envisage le cas de faux témoins. Deux personnes viennent et disent que A a tué B. Et ils disent qu'ils ont averti A et qu'il a agi dans les secondes suivantes. On le juge et le tribunal arrive à la conclusion que A a tué B et mérite la peine de mort. On attend une nuit, et ensuite on le tue. Supposer que les témoins ont dit que A a tué B le 1 janvier sous la tour Eiffel avec un couteau comme ceci Entre le moment de la condamnation et l'exécution, deux autres témoins arrivent et disent qu'ils étaient à cet endroit à cette heure-là, mais que les premiers témoins, eux, étaient à New York et ne peuvent pas être témoins.

Ces témoins qui ont fait croire qu'ils avaient le statut de témoin, encourent la peine de mort qu'ils ont fait encourir à l'autre. A sera libéré ; on ne retient pas de témoignage contre lui.

(notes prises en shiour par A.S.)